

## RénoRégion

### **UNE SUBVENTION ALLANT JUSQU'À 12 000 \$ POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE DOMICILE**

**MONT-JOLI, LE 30 NOVEMBRE 2021** – La MRC de La Mitis tient à vous informer qu'il reste des sommes disponibles dans le programme RénoRégion pour la période se terminant le 31 mars 2022 et elle invite les Mitissiens et Mitissiennes admissibles à en profiter.

Dans le cadre de ce programme, vous pourriez avoir droit à une subvention si votre résidence présente une défectuosité majeure. Pour être admissibles, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Votre habitation doit être occupée à titre de résidence principale par le propriétaire.
- La valeur du bâtiment doit être inférieure à 120 000 \$ au compte de taxes municipales 2020 (la valeur du terrain n'est pas prise en compte).
- Ne pas avoir bénéficié d'une subvention des programmes RénoVillage ou RénoRégion depuis dix ans.
- Le ménage doit avoir un niveau de revenu\* annuel qui ne dépasse pas les limites suivantes :

1 personne ou 1 couple	2 à 3 personnes sauf couple	4 à 5 personnes	6 personnes et plus
35 000 \$	41 500 \$	46 000 \$	51 000 \$

\*Les revenus du ménage comprennent les revenus du propriétaire et du conjoint, plus 25 % des revenus de tous les autres membres du ménage âgés de 18 ans ou plus et ne fréquentant pas à temps plein un établissement scolaire.

- La résidence nécessite des travaux de plus de 2 000 \$ visant à corriger au moins une des défectuosités majeures suivantes : murs extérieurs, ouvertures (ex.: portes et fenêtres), saillies (ex. : balcons et escaliers), toiture, structure (incluant la fondation), électricité, plomberie (incluant puits et installation septique) chauffage et isolation.

Si vous résidez dans La Mitis et êtes dans cette situation, vous pourriez profiter d'une subvention allant jusqu'à 12 000 \$, couvrant entre 20 % et 95 % des dépenses, selon votre revenu annuel.

Des formulaires d'inscription sont disponibles dans votre municipalité et au centre administratif de la MRC de La Mitis (1534, boulevard Jacques-Cartier à Mont-Joli).

Pour plus d'information, communiquez avec :

M. Robin St-Gelais  
Responsable des programmes d'aide à l'habitation pour la MRC de La Mitis  
418-775-8445, poste 1121



## **À propos de RénoRégion**

La subvention RénoRégion est offerte par la Société d'habitation du Québec (SHQ). En tant que partenaire de la SHQ, la MRC de La Mitis a le mandat d'assurer la coordination sur son territoire et, à cet effet, elle a obtenu pour 2021 une enveloppe budgétaire bonifiée à 400 000 \$.

## **À propos de la MRC de La Mitis**

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

